

Association des Étudiantes et Étudiants aux Cycles Supérieurs  
du Département de Biochimie de l'Université de Montréal  
(AÉCSBUM)

Procès verbal du 20 juillet 2004

Début 12h00

Absence : Sacha Sidani

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 28 juin 2004.
3. Président
4. Secrétaire
5. Trésorière
6. Représentant à la vie étudiante
7. Représentants à l'interne
8. Varia
9. Levée de l'assemblée

1. Martin Baril propose l'adoption de l'ordre du jour, Martin Audet seconde.  
Adopté à l'unanimité.

2. Martin Baril propose l'adoption du PV du 28 juin 2004, Guillaume Poirier seconde. Adopté à l'unanimité.

3. Rien.

4. Rien à dire.

5. Karine Boulay annonce qu'il reste 217,32 \$ à dépenser pour la session hiver 2004. Elle rafraîchit l'idée d'organiser un tournoi de balle molle. L'idée est bien reçue par les autres membres du CA.

6. Guillaume Poirier annonce qu'un surplus de 30 \$ est dégagé de l'activité soccer. De plus, Roche veut commanditer une activité sportive en biochimie. Guillaume Poirier n'a pas été en mesure de contacter les personnes responsables dans le but de louer le parc en face des anciens HEC pour le tournoi de balle-molle, car il n'a pas le bon numéro de téléphone. Martin Baril annonce que l'on n'a pas besoin de participer au prochain BBQ au département. De plus, huit quadruplets participeront au tournoi de golf du département.

7. Alexandre Maréchal parle de l'assemblée départementale qui a eu lieu le 16 juillet 2004. Durant cette réunion, ils ont présenté le nouvel intranet du département, modifié le règlement pédagogique pour les passages directs et indiqué que les séminaires se tiendront dorénavant à la salle des dentistes entre midi et 13h00 le Lundi. De plus, le syndicat des professeurs demande le statu quo à la FES pour le projet d'évaluation des professeurs. Cependant, le parrainage à la maîtrise a été accepté.

8. Martin Baril propose la date de l'élection comme étant le 14 septembre et suggère que l'on serve de la pizza et des boissons gazeuses.

9- Martin Baril propose la levée de l'assemblée. Martin Audet seconde.  
L'assemblée est levée.